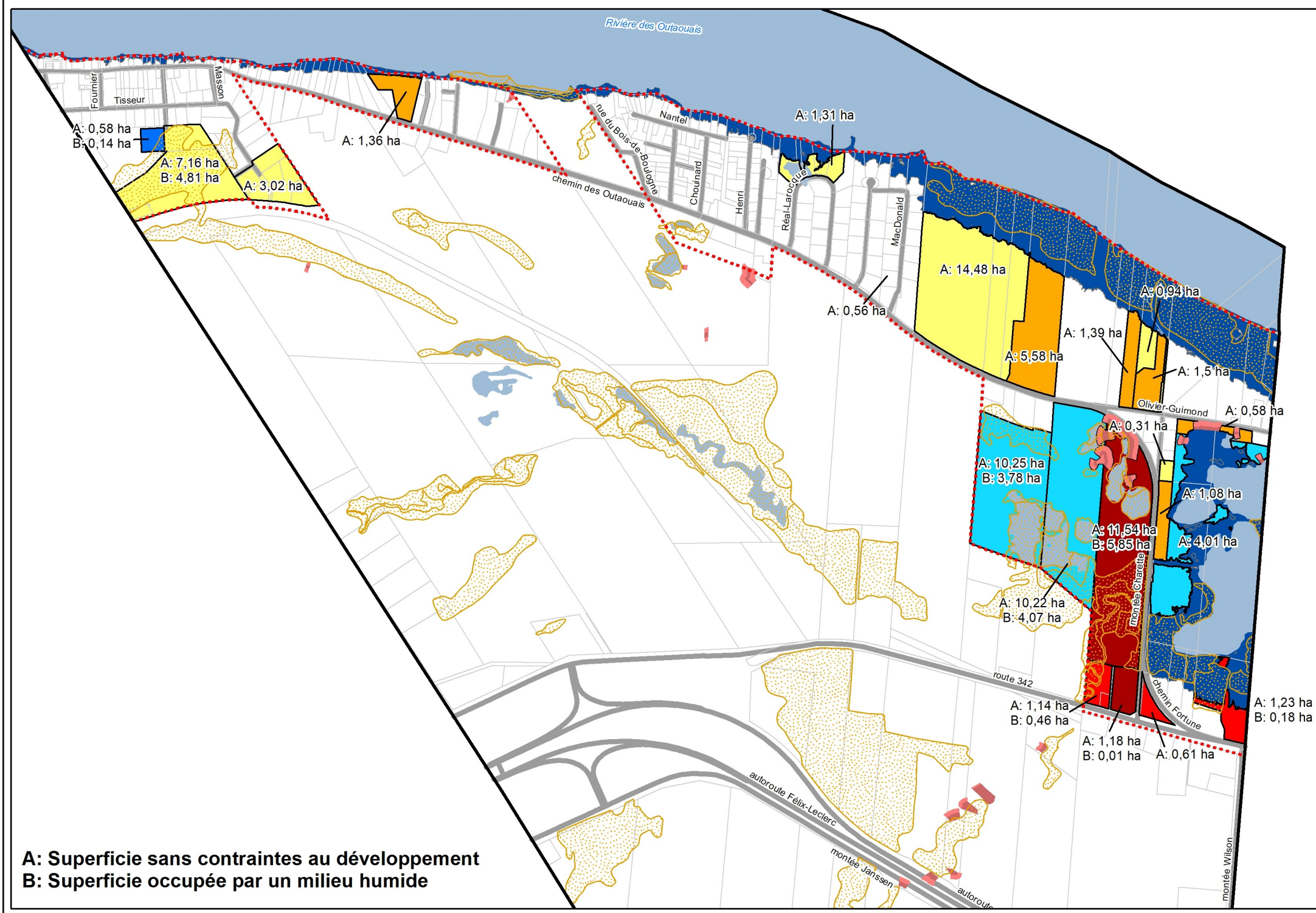
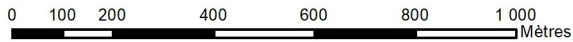




A: Superficie sans contraintes au développement
B: Superficie occupée par un milieu humide

Source:
MRC Vaudreuil-Soulangue
Municipalité de Pointe-Fortune





**Municipalité de
Pointe-Fortune**

PLAN D'URBANISME
RÈGLEMENT 399-2024

PLAN 2
Les espaces vacants et à redévelopper
tenant compte des zones de contrainte au
développement

Espaces disponibles
Fonction résidentielle
Espace vacant
Espace à redévelopper
Fonction commerciale
Espace vacant
Espace à redévelopper
Fonction publique
Espace vacant
Fonction récréative
Espace à redévelopper

Milieux humides
Zone inondable 0-20 ans

**Zone potentiellement exposée aux
glissements de terrain**
Talus
Bande de protection

Limite municipale

Périmètre urbain

Limite de lot

Plan d'eau

Réseau routier



1:15 000

Réalisé par:
Philippe Meunier et Associée
Urbanisme et soutien municipal

Date: Mai 2025